



| |
|-------------------------------------|
| Département Du Haut-Rhin |
| Arrondissement de Thann |
| Nombre de Conseillers élus 15 |
| Conseillers en fonction 15 |
| Conseillers présents |
| Conseillers absents excusés |
| dont 1 procuration |

PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE GUEWENHEIM

Séance ordinaire du 28 avril 2021 à 18h00

Convocation du 23 avril 2021

Sous la Présidence de M. Jean-Luc BARBERON, Maire.

Membres présents : M. Francis MARANZANA, Mme Isabelle SCHANEN, M. Joseph SCHNEIDER, Mme Virginie THROO, Mme Isabella SCARAVELLA, M. Maurice COURTOIS, Mme Dominique LAURENT, M. Adrien TRITTER, Mme Laurence SANCHEZ, Mme Anne BOUSQUET, M. Alain WEINGARTNER, Mme Anne ROLL, M. François BOSSHARTH.

Membres absents excusés : M. Marc WOLF a donné procuration à M. Joseph SCHNEIDER

Secrétaire de séance : Mme Laurence SANCHEZ assistée de Mme Marie-France LOEBER

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du Conseil Municipal du 31 mars 2021
2. Eclairage Public : présentation des travaux 2021
3. Rapport d'activité : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin
4. Motion « Hercule »
5. Demande de rupture conventionnelle d'un agent
6. Vacance de poste
7. Jobs d'été
8. Démission d'un membre de commissions (Urbanisme, Animation Loisirs)
9. Rapport d'Activité : Brigade Verte
10. Divers

Le quorum étant atteint, M. le Maire ouvre la séance à 18h00.

M. le Maire excuse M. Marc WOLF qui a donné procuration à M. Joseph SCHNEIDER.

1. Approbation du CR du Conseil Municipal du 31 mars 2021

Le compte rendu est adopté à l'unanimité.

2. Eclairage Public : présentation des travaux 2021

M. Joseph SCHNEIDER expose le plan de la commune, en expliquant les projets de rénovation de l'éclairage public, dont la phase en question vise à équiper 78 candélabres avec des luminaires à LED.

Il présente une synthèse des offres reçues suite à la consultation lancée pour cette opération.

L'ensemble des fournisseurs a présenté une offre répondant aux critères de solvabilité et de sérieux requis.

Les offres dont le montant total HT excédait 40 000€ ont été écartées car non recevables dans le cadre de la procédure appliquée dans cet appel d'offre.

Un autre critère de sélection visait à ne pas trop s'écarter de ce qui existe déjà dans le village.

Suite à l'étude des différentes propositions, la commission « Voirie et éclairage public » propose l'entreprise CITEOS pour un montant de 47 882,40 € TTC.

Cependant, le montant proposé par l'entreprise s'avère être supérieur à l'enveloppe allouée dans le budget primitif. Une décision modificative est nécessaire.

Délibération :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

- ✚ Valide le projet de rénovation de l'éclairage public présenté par M. Joseph SCHNEIDER
- ✚ Décide de retenir l'entreprise CITEOS de KINGERSHEIM
- ✚ Autorise le Maire ou un Adjoint à signer les documents afférents
- ✚ Autorise le Maire ou un Adjoint à lancer les travaux

Délibération :

Lors du vote du budget primitif, il a été prévu la somme de 40 000€ TTC en investissement pour l'opération de remplacement de l'éclairage public de la Commune.

Suite au résultat de l'appel d'offre, les travaux s'élèvent à 47 882,40 € TTC.

C'est pourquoi une décision modificative est nécessaire.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de procéder aux modifications budgétaires suivantes.

DECISION MODIFICATIVE N°1/2021 (BP)

| DM N° | SECTION F/I | NATURE D/R | COMPTE | INTITULE | SIGNE | MONTANT TTC |
|------------------|------------------------|-----------------------|---------------|--|--------------|------------------------|
| 1 | I | D | 2152 | Installations de voirie | + | 8 000,00 € |
| 1 | I | R | 020 | Dépenses imprévues Investissement | - | 8 000,00 € |

M. le Maire remercie M. Joseph SCHNEIDER pour son investissement.

3. Rapport d'activité : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin

M. le Maire résume dans ses grandes lignes le rapport d'activité du Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin, en y apportant quelques précisions. Il le met à disposition des conseillers pour de plus amples informations.

4. Motion « Hercule »

Le Maire présente la motion de la FNCCR concernant le projet « Hercule » de réorganisation d'EDF.

Délibération :

La crise met en évidence l'importance de la distribution d'électricité pour l'ensemble des activités économiques, la cohésion sociale et territoriale, mais aussi la transition écologique.

Dans ce contexte, un projet comme Hercule ne doit en aucun cas faire courir un risque à la qualité de la desserte électrique des territoires. L'absence totale de concertation sur le projet Hercule fait craindre un déficit de consensus.

Une ouverture sans garde-fou du capital de la maison mère d'Enedis pourrait avoir des conséquences négatives sur la gouvernance de la distribution publique d'électricité en métropole.

Il faut veiller à ce que les droits de propriété des concédants ne soient pas remis en cause au motif qu'ils constitueraient des obstacles à une augmentation du tarif des réseaux de distribution permettant le versement de dividendes élevés à la maison mère d'Enedis, Si le capital de la maison-mère d'Enedis était ouvert à l'actionnariat privé, la robustesse du monopole légal qui lui est attribué pourrait être contestée.

EDF-SEI (systèmes énergétiques insulaires) constitue un opérateur intégré des services publics de distribution et de fourniture au tarif réglementé qui doit pouvoir continuer à assurer le portage de la péréquation avec la métropole.

En conséquence la FNCCR demande instamment :

- Que les autorités concédantes de la distribution publique d'électricité soient associées aux arbitrages concernant le projet Hercule de réorganisation d'EDF, notamment pour ce qui concerne Enedis ;
- Que des garanties sur l'indépendance de la gouvernance d'Enedis par rapport aux intérêts des investisseurs financiers soient apportées ;
- Qu'un objectif de versement à la maison-mère de dividendes plus élevés ne conduise pas à pénaliser les ménages, déjà frappés par la crise, par un renchérissement du prix de l'électricité ;
- Que soit exclue toute remise en cause du droit de propriété des collectivités sur les réseaux de distribution, ce droit garantissant la possibilité pour les collectivités d'investir dans les réseaux, notamment ruraux, de veiller localement à la qualité de la distribution d'électricité et à son adaptation aux objectifs de transition énergétique;
- Que le caractère d'entreprise à capitaux publics d'Enedis soit préservé de façon à ne pas fragiliser le monopole qui lui est attribué par la loi ;
- Qu'EDF-SEI, dédié à la distribution et à la fourniture d'électricité dans les zones non interconnectées, dont le besoin de financement est garanti par la péréquation tarifaire et financière, ne soit pas fragilisée par son inclusion dans la branche réputée financièrement excédentaire d'EDF ;
- Que plus globalement le portage par le groupe EDF du tarif réglementé de vente péréqué soit sécurisé.

A l'unanimité, le Conseil Municipal adopte (15 voix pour) la motion de la FNCCR relative au projet « Hercule » d'EDF présentée ci-dessus.

5. Demande de rupture conventionnelle d'un agent

A la demande du Maire, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de traiter ce point traitant d'un agent communal, à huis-clos.

6. Vacance de postes

Mme Virginie THROO informe les conseillers que suite au départ à la retraite de Mesdames Aimée DENTZER Martine CENTLIVRE, la commune devra prochainement procéder à des demandes de vacance de postes auprès du Centre de Gestion.

7. Jobs d'été

Cette année, la Commune propose 4 emplois saisonniers, d'une période de 15 jours à 35h par semaine, durant les mois de juin, juillet et août.

Les critères préférentiels sont les suivants :

- Être étudiant(e) ou lycéen(ne)
- Être âgé(e) d'au moins 18 ans
- Habitant(e) de la Commune
- Détenir le Permis B

Les employés saisonniers se verront confier des missions auprès du service technique et/ou d'encadrement d'activités récré-vacances.

8. Démission d'un membre de commissions (Urbanisme, Animation Loisirs)

Mme Laetitia MANIGUET a fait part de son départ de la commune. De ce fait, elle souhaite démissionner de la commission « Urbanisme » et « Animation loisirs », dont elle était membre.

Le conseil municipal prend acte de cette information.

9. Rapport d'Activité : Brigade Verte

M. le Maire résume dans ses grandes lignes le Rapport d'Activité de la Brigade Verte et le met à disposition des conseillers pour de plus amples informations.

10. Divers

Aire de jeux

M. Francis MARANZANA et Mme Virginie THROO informent les conseillers de la nécessité de procéder à la remise aux normes de l'aire de jeux située derrière l'école élémentaire. En effet, comme le mentionne le rapport de vérification du bureau VERITAS, bon nombre de travaux sont à prévoir.

Le gravier sera remplacé, certains jeux abîmés seront réparés, l'entrée sera protégée par la pose de gros rochers pour éviter l'accès aux voitures.

L'aire de jeux sera donc inaccessible le temps de la remise aux normes. La population en sera avertie par le biais de l'Info Village.

RVY

En raison de la crise sanitaire, une simple cérémonie sera organisée en comité restreint, composé notamment des Maires des communes libérées par le 1^{er} RVY. La cérémonie aura lieu au Monument du RVY avec dépôt de gerbe le samedi 8 mai 2021.

Urbanisme

La Communauté de Communes a enregistré en ce début d'année une hausse de plus de 70% du nombre de demandes de travaux d'urbanisme.

M. le Maire fait part aux conseillers qu'une conférence des Maires se tiendra le 5 mai, au cours de laquelle le PLUi et les différents problèmes d'urbanisme seront abordés.

Elections départementales et régionales

Les prochaines élections départementales et régionales se dérouleront les dimanches 20 et 27 juin 2021.

S'agissant d'une double élection, la commune a lancé un appel aux volontaires dans « l'Info Village » afin d'assurer une permanence lors d'un scrutin.

Récré-vacances

Une réunion préparatoire aura lieu le 12 mai 2021 avec les animateurs. Les activités en extérieur seront à privilégier.

Journée citoyenne

La 8^{ème} édition de la Journée Citoyenne se tiendra sur la commune le samedi 29 mai 2021.

La plaquette sera publiée et distribuée prochainement à tous les habitants.

Parking rue Monseigneur Perros

M. Maurice COURTOIS interroge les élus sur l'avancée du projet d'aménagement du parking rue Monseigneur Perros. Une demande de devis est toujours en cours auprès de l'entreprise ROYER, une relance a été faite récemment.

M. le Maire clôt la séance à 19h10.

Tableau des signatures
pour l'approbation du procès-verbal des délibérations du conseil municipal
de la Commune de GUEWENHEIM
de la séance du 28 avril 2021

Ordre du jour :

1. Approbation du CR du Conseil Municipal du 31 mars 2021
2. Eclairage Public : présentation des travaux 2021
3. Rapport d'activité : Syndicat d'Electricité et de Gaz du Rhin
4. Motion « Hercule »
5. Demande de rupture conventionnelle d'un agent
6. Vacance de poste
7. Jobs d'été
8. Démission d'un membre de commissions (Urbanisme, Animation Loisirs)
9. Rapport d'Activité : Brigade Verte
10. Divers

| | | Présent/Absent/ Procuration donnée à | Signature |
|--------------------|-----------|--|-----------|
| BARBERON | Jean Luc | | |
| MARANZANA | Francis | | |
| SCHANEN | Isabelle | | |
| SCHNEIDER | Joseph | | |
| THROO | Virginie | | |
| SCARAVELLA | Isabella | | |
| COURTOIS | Maurice | | |
| LAURENT | Dominique | | |
| TRITTER | Adrien | | |
| SANCHEZ | Laurence | | |
| WOLF | Marc | Procuration donnée à Joseph SCHNEIDER | |
| BOUSQUET | Anne | | |
| WEINGARTNER | Alain | | |
| ROLL | Anne | | |
| BOSSHARTH | François | | |